

DBV Technologies annonce avoir reçu un produit brut de 166,7 millions d'euros suite à l'exercice intégral des Bons de Souscription (BS) issus des ABSAs et des BS issus des PFW-BS-PFW émis dans le cadre de son financement de mars 2025

L'entreprise dispose de fonds suffisants pour soutenir ses opérations et sa préparation commerciale, y compris le développement des infrastructures nécessaires, afin de lancer le patch VIASKIN® pour l'allergie aux arachides chez les enfants de 4 à 7 ans aux États-Unis, si celui-ci est approuvé.

DBV Technologies (Euronext : DBV - ISIN : FR0010417345 - Nasdaq Capital Market : DBVT) (la "Société"), société biopharmaceutique en phase clinique, dédiée au traitement des allergies pédiatriques, a annoncé aujourd'hui un financement supplémentaire de 166,7 millions d'euros (l'"Exercice") résultant de l'exercice intégral de (i) 34 090 004 bons de souscription attachés à des actions nouvelles ordinaires émises par la Société le 7 avril 2025 à un prix d'exercice de 1,5939 euro (les "BSA") donnant lieu à l'émission de 59 657 507 actions nouvelles ordinaires de la Société (les "Actions Nouvelles") et (ii) 71 005 656 bons de souscription émis par la Société le 7 avril 2025 à un prix d'exercice de 1,5764 euro (les "Bons de Souscription") donnant lieu à l'émission de 71 005 656 bons de souscription Pré-Financés (les "Seconds BSA Pré-Financés"), permettant à ses détenteurs de souscrire à un total maximal de 124 259 898 nouvelles actions.

Rappel des principales caractéristiques du financement

La Société rappelle que le financement consistait en l'émission par le biais d'une offre réservée à des catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées.¹ conformément à la 24^{ème} résolution de

¹ (i) personne physique ou morale, y compris société, trust, fonds d'investissement ou autre véhicule d'investissement, quelle que soit leur forme, de droit français ou étranger, investissant de manière régulière dans le secteur pharmaceutique, biotechnologique ou des technologies médicales, et/ou (ii) société française ou étrangère, institutions ou entités, quelle que soit leur forme, réalisant une part significative de leur activité dans les secteurs pharmaceutique, chimique, des dispositifs médicaux ou des technologies, ou effectuant des recherches dans ces domaines ; et/ou (iii) prestataire de services d'investissement français ou étranger, ou tout établissement étranger de statut équivalent, susceptible de garantir la bonne fin d'une émission destinée à être placée auprès des personnes visées aux (i) et/ou (ii) ci-dessus ou dans le cadre de la mise en place d'une ligne de financement en fonds propres ou en obligations et, dans ce cadre, de souscrire aux titres émis.



l'Assemblée Générale des actionnaires du 16 mai 2024 de :

- 34.090.004 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro auxquelles sont attachées des BSA ; et
- 71.005.656 bons (les "PFW-BS-PFW"), chaque PFW-BS-PFW consistant en un bon de souscription pré-financé permettant de souscrire à une action de la Société (les "Premiers BSA Pré-Financés") et un Bon de Souscription permettant de souscrire à un bon de souscription pré-financé (les "Seconds BSA Pré-Financés").

Pour plus de détails sur le financement, veuillez-vous reporter au communiqué de presse publié par la Société le 27 mars 2025.²

Les conditions du financement prévoyaient que les BSA et les Bons de Souscription étaient exerçables à compter de leur date d'émission respective jusqu'à la première des deux dates suivantes (i) 7 avril 2027 et (ii) 30 jours après la publication par la Société d'un [communiqué de presse](#) annonçant que l'étude VITESSE en cours sur VIASKIN Peanut chez les 4-7 ans a atteint le critère principal défini dans le protocole de l'étude VITESSE (les "Résultats Préliminaires de l'Etude VITESSE").

Après l'annonce des Résultats Préliminaires positifs de l'Etude VITESSE le 16 décembre 2025³, les BSA et les Bons de Souscription étaient exerçables jusqu'au 15 janvier 2026.

À la suite de l'exercice intégral des BSA et des Bons de Souscription, aucun BSA et Bon de Souscription n'est resté en circulation.

L'exercice des BSA a donné lieu à l'émission de 59 657 507 Actions Nouvelles.

L'exercice de Bons de Souscription a résulté en l'émission de 71 005 656

² https://dbv-technologies.com/fr/press_releases/dbv-technologies-annonce-un-financement-pouvant-atteindre-3069-millions-de-dollars-2845-millions-deuros-permettant-davancer-le-programme-viaskin-peanut-jusquau-dep/

³ https://dbv-technologies.com/fr/press_releases/dbv-technologies-annonce-des-resultats-preliminaires-positifs-dans-letude-de-phase-3-vitesse-sur-le-patch-viaskin-peanut-chez-les-enfants-ages-de-4-a-7-ans-allergique/

Seconds BSA Pré-Financés, donnant accès à un maximum de 124 259 898 actions ordinaires nouvelles de la Société (les « **Actions Issues des Seconds BSA Pré-Financés** ») si tous les Seconds BSA Pré-Financés sont exercés.

Il est rappelé que l'exercice d'un Second BSA Pré-Financé donnera le droit de souscrire à un point soixante-quinze (1,75) action nouvelle ordinaire de la Société, à un prix global d'1,5939 € par Second BSA Pré-Financé, étant précisé que le prix d'exercice ayant été Pré-Financé à la date d'émission des Seconds BSA Pré-Financés à hauteur de 1,5764 euro, seul le solde (correspondant à un montant égal à 0,0175 euro par Second BSA Pré-Financé) devra être libéré à la date d'exercice des Seconds BSA Pré-Financés.

En complément, à date, 35 153 512 Premiers BSA Pré-Financés et 67 924 456 Seconds BSA Pré-Financés sont en circulation et peuvent donner accès à un total de 154 021 310 actions nouvelles ordinaires (les "Actions Issues des Premiers BSA Pré-Financés", ensemble avec les Actions Issues des Seconds BSA Pré-Financés, les "Actions Issues des Bons").

La Société rappelle que le financement n'a fait pas l'objet d'un prospectus devant être approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers (l'"AMF"). Conformément à l'article 1(5) (ba) du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié (le "Règlement Prospectus"), la Société a déposé auprès de l'AMF un document contenant les informations prévues à l'Annexe IX du Règlement Prospectus, dont des copies sont disponibles gratuitement sur le site internet de la Société (www.dbv-technologies.com).

Utilisation du produit de l'Offre

Le produit brut total perçu, à date, des exercices s'élève à 166,7 millions d'euros. Si la totalité des Premiers et des seconds BSA Pré-Financés sont exercés, le produit brut total est estimé à environ 168,2 millions d'euros, permettant un financement total de 284,5 millions d'euros (comme indiqué dans le [communiqué de presse publié par la Société le 27 mars 2025](#)).

Le produit des exercices, ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie



existants, seront principalement utilisés pour financer (i) le fonds de roulement et les besoins généraux de l'entreprise, (ii) la préparation et la soumission d'une éventuelle demande d'autorisation de mise sur le marché de produits biologiques (« Biologics License Application, BLA »), ainsi que (iii) pour le lancement de VIASKIN® Peanut pour les enfants âgés de 4 à 7 ans aux États-Unis, sous réserve d'approbation.

Besoin en fonds de roulement

Sur la base de ses opérations, plans et hypothèses actuels, la Société estime que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, y compris le produit de l'Exercice, devraient lui permettre de financer ses opérations pendant au moins les 12 prochains mois, notamment jusqu'au lancement prévu du patch VIASKIN® Peanut pour les enfants de 4 à 7 ans aux États-Unis, sous réserve d'approbation. À la date du présent communiqué de presse, il n'existe pas de risque significatif quant à la continuité d'exploitation de la Société.

Ces estimations sont basées sur le business plan actuel de la Société et excluent toute dépense supplémentaire liée à d'autres programmes que les programmes Viaskin® Peanut ou résultant du potentiel de licence ou d'acquisition de produits candidats ou de technologies supplémentaires, ou de tout développement associé que la Société pourrait poursuivre. La Société peut avoir basé ses estimations sur des hypothèses incorrectes et la Société peut finir par utiliser ses ressources plus tôt que prévu.

Admission à la négociation des titres

Les actions de la Société sont toutes de la même catégorie, avec une valeur nominale de 0,10 euro. Les Actions Offertes seront admises aux négociations sur Euronext Paris (compartiment B), sur la même ligne de cotation que les actions existantes, sous le même code ISIN FR0010417345 et le symbole « DBV ».

Impact de l'émission des Actions Nouvelles sur les capitaux propres et sur le capital social

A titre indicatif, l'incidence de l'émission des Actions Nouvelles sur (i) la quote-part des capitaux propres consolidés de la Société par action et (ii) la participation d'un actionnaire détenant 1% du capital social de la Société avant l'émission et n'y souscrivant pas (calcul basé sur les capitaux propres au 30 septembre 2025) et le nombre d'actions de la Société à la date du présent communiqué de presse (hors actions propre) est le suivant :

	Quote-part du capital (en %)		Quote-part des capitaux propres par action (en euros)	
	Sur une base non diluée	Sur une base diluée ⁽¹⁾	Sur une base non diluée	Sur une base diluée ⁽¹⁾
Avant l'émission de 59,657,507 Actions Nouvelles	1,00%	0,53%	0,22	0,63
Après l'émission de 59,657,507 Actions Nouvelles	0,78%	0,46%	0,37	0,67

(1) Les calculs sont basés sur l'hypothèse de l'exercice de tous les BSA, actions gratuites et options sur actions en circulation à la date du présent communiqué de presse, donnant accès à un maximum de 456 494 439 actions.

Évolution de la structure de l'actionnariat dans le cadre de l'émission des Actions Nouvelles

La structure de l'actionnariat de la Société avant l'émission des Actions Nouvelles :

Actionnaires	Actionnariat (non-dilué)		Actionnariat (dilué)	
	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital social et des droits de vote*	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital social et des droits de vote*
Baker Brothers Investments	23 468 163	11.08%	111 672 958	24.46%
Suvretta	17 910 221	8.45%	56 822 964	12.45%
Artisan Partners, L.P.	16 788 000	7.92%	16 788 000	3.68%

Invus	15 349 000	7.24%	15 349 000	3.36%
Bpifrance Participations S.A.	10 898 600	5.14%	17 455 381	3.82%
Actions auto-détenues par la société*	58 701	0.03%	58 701	0.01%
Management ⁽¹⁾	160 704	0.08%	9 774 512	2.14%
Autres	127 245 969	60.06%	228 572 923	50.07%
Total	211 879 358	100.00%	456 494 439	100.00%

* Compte tenu du faible pourcentage d'actions propres sans droit de vote, il n'y a pas de différence significative entre le pourcentage théorique de droits de vote et le pourcentage réel de droits de vote.

(1) Actions détenues par le Comité exécutif.

La structure de l'actionnariat de la Société après l'émission des Actions Nouvelles :

Actionnaires	Actionnariat (non-dilué)		Actionnariat (dilué)	
	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital social et des droits de vote*	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital social et des droits de vote*
Baker Brothers Investments	23 468 163	8.64%	111 672 958	24.46%
Janus Henderson	20 469 392	7.54%	34 115 343	7.47%
Suvretta	18 524 700	6.82%	57 437 443	12.58%
Artisan Partners, L.P.	16 788 000	6.18%	16 788 000	3.68%
Invus	15 349 000	5.65%	15 349 000	3.36%
Adage	14 189 095	5.23%	22 872 882	5.01%
MPM	14 331 059	5.28%	32 021 424	7.01%
Actions auto-détenues par la société*	58 701	0.02%	58 701	0.01%
Management ⁽¹⁾	160 704	0.06%	9 774 512	2.14%

Autres	148 198 051	54.58%	156 404 176	34.26%
Total	271 536 865	100.00%	456 494 439	100.00%

* Compte tenu du faible pourcentage d'actions propres sans droit de vote, il n'y a pas de différence significative entre le pourcentage théorique de droits de vote et le pourcentage réel de droits de vote.

(1) Actions détenues par le Comité exécutif.

A propos de DBV Technologies

DBV Technologies est une société biopharmaceutique au stade clinique qui développe des options de traitement pour les allergies alimentaires et d'autres conditions immunologiques dont les besoins médicaux ne sont pas satisfaits. DBV Technologies se concentre actuellement sur l'étude de l'utilisation de sa plateforme technologique propriétaire, VIASKIN, pour traiter les allergies alimentaires, qui sont causées par une réaction immunitaire hypersensible et caractérisées par une série de symptômes dont la gravité varie de légère à l'anaphylaxie mortelle. Des millions de personnes vivent avec des allergies alimentaires, y compris de jeunes enfants. Grâce à l'immunothérapie épicutanée (EPIT™), la plateforme VIASKIN est conçue pour introduire des quantités de microgrammes d'un composé biologiquement actif dans le système immunitaire à travers une peau intacte. L'EPIT est une nouvelle classe de traitement non invasif qui cherche à modifier l'allergie d'un individu en rééduquant le système immunitaire pour qu'il devienne désensibilisé à l'allergène en tirant parti des propriétés de tolérance immunitaire de la peau. DBV Technologies s'est engagée à transformer le traitement des personnes souffrant d'allergies alimentaires. Les programmes d'allergie alimentaire de la Société comprennent des essais cliniques en cours sur VIASKIN Peanut chez les jeunes enfants (de 1 à 3 ans) et les enfants (de 4 à 7 ans) allergiques à l'arachide.

Le siège social de DBV Technologies se trouve à Châtillon, en France, et ses activités nord-américaines à Warren, dans le New Jersey. Les actions ordinaires de la Société sont négociées sur le segment B d'Euronext Paris (DBV, code ISIN : FR0010417345) et les ADS de la Société (représentant chacun cinq actions ordinaires) sont négociés sur le Nasdaq Capital Market (DBVT - CUSIP : 23306J309).

Déclarations prospectives



Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives au sens des dispositions d'exonération de la loi *Private Securities Litigation Reform Act* de 1995. Toutes les déclarations, autres que les déclarations de faits historiques, inclus dans le présent communiqué de presse sont des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant la situation financière de la Société, les prévisions de trésorerie et les plans de financement, la stratégie et les objectifs commerciaux de la Société, les prévisions et estimation conformément au essais cliniques prévus et en cours de la Société, dont le design, la durée, le calendrier et les coûts de ces essais cliniques, ainsi que les résultats et le calendrier de ces derniers et les questions réglementaires qui s'y rapportent, les communiqués et les publications sur les données des essais cliniques, les informations, les points de vue et les impacts qui peuvent résulter de ces essais cliniques, la soumission réglementaire potentielle, l'approbation réglementaire et la commercialisation des produits candidats de la Société. Ces déclarations prospectives et ces estimations ne constituent pas des promesses ou des garanties et impliquent d'importants risques et incertitudes. À ce stade, la vente des produits candidats de la Société n'a été autorisée dans aucun pays. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent matériellement de ceux décrits ou projetés dans le présent communiqué de presse, citons la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire, les incertitudes généralement associées à la recherche et au développement, aux essais cliniques et aux examens et approbations réglementaires connexes, ainsi que la capacité de la Société à mettre en œuvre avec succès ses mesures de discipline budgétaire. Une liste et une description plus détaillées des risques et incertitudes susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et les déclarations prospectives du présent communiqué de presse figurent dans les documents réglementaires déposés par la Société auprès de l'AMF, dans les documents et rapports déposés par la Société auprès de la Securities and Exchange Commission ("SEC") des États-Unis, ainsi que dans les documents et rapports futurs déposés par la Société auprès de l'AMF et de la SEC. Les investisseurs actuels et potentiels sont invités à ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations et estimations prospectives, qui ne sont valables qu'à la date du présent document. A l'exception des obligations légales, la Société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les informations contenues dans ce communiqué de presse.

La Société rappelle que l'évaluation de la continuité d'exploitation est effectuée à la date du présent communiqué de presse, sur la base des



hypothèses actuelles de la direction. Conformément aux normes comptables américaines (US GAAP), aux normes IFRS, aux règles de la SEC et de l'AMF, la Société actualisera son évaluation de la continuité d'exploitation lors de la publication de son rapport annuel (formulaire 10-K) et du document d'enregistrement universel.

VIASKIN est une marque déposée de DBV Technologies.

DBV Relations Investisseurs Contact

Jonathan Neely
DBV Technologies
jonathan.neely@dbv-technologies.com

DBV Media Contact

Brett Whelan
DBV Technologies
brett.whelan@dbv-technologies.com